



Marché agricole : une paysanne kirghize vend ses produits au bord de la route
(© HELVETAS Swiss Intercooperation)

La présente fiche thématique fait partie d'une série destinée à aider les collaborateurs de la DDC à garantir l'application transversale de la dimension genre en lien avec les différents domaines thématiques – en l'espèce la sécurité alimentaire. Elle souligne les principaux aspects du genre dans le contexte de la sécurité alimentaire, et indique comment les intégrer dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des stratégies de coopération et des interventions de projets.

Aspects principaux

- A. Travail** : qui fait quoi dans le système alimentaire ? Lorsqu'un projet a trait à la production, au traitement, au stockage, à la commercialisation, à la préparation ou la consommation d'aliments, il convient d'analyser la division du travail entre les femmes et les hommes, et de prendre en considération les résultats lors de la planification d'interventions. Quelle est la théorie du projet concernant la modification des activités des femmes et des hommes ? Comment ces changements affecteront-ils le temps que les femmes et les hommes consacrent à d'autres tâches, en particulier aux prestations de soins non rémunérées dévolues aux femmes ?
- B. Ressources matérielles** : qui contrôle les ressources clés dans le système alimentaire ? Dans de nombreuses régions du monde, les hommes possèdent les

ressources matérielles telles que la terre et le matériel, et disposent du pouvoir décisionnel primaire sur celles-ci. Il faut cependant toujours étudier les normes locales et encadrer les activités de projet d'après les changements recherchés.

- C. Facteurs externes** : dans quelle mesure les rôles des femmes et des hommes dans le système alimentaire sont-ils influencés par des facteurs qui échappent à leur contrôle ? Les facteurs externes, tels que le changement climatique, les prix des matières premières sur les marchés internationaux et les politiques gouvernementales, influent inmanquablement sur la dimension genre. Leur impact sur les activités de projet doit être analysé.

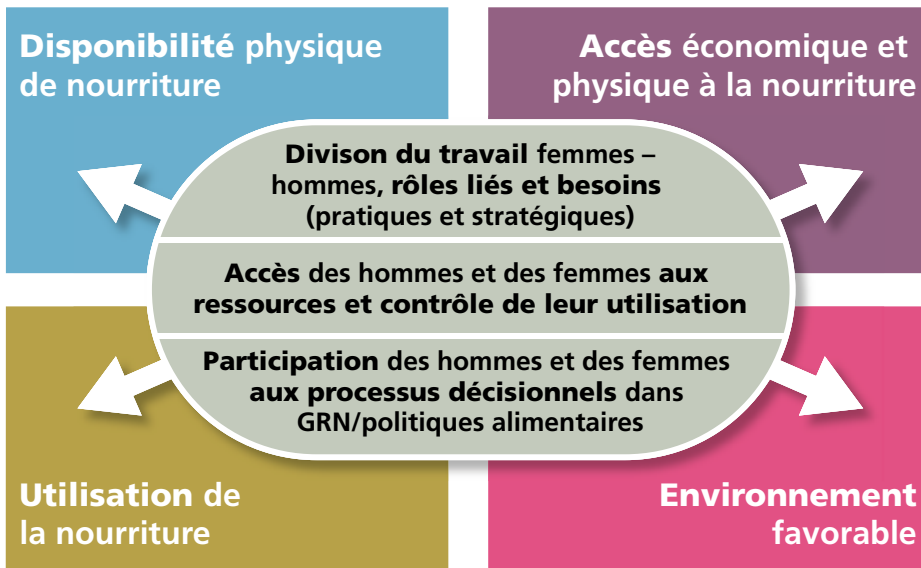
1. Définitions : systèmes alimentaires et sécurité alimentaire

« *L'égalité des sexes...est le facteur déterminant le plus important de la sécurité alimentaire.* »

Olivier de Schutter, ancien rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation (2013)

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, il est essentiel de comprendre comment fonctionne le **système alimentaire**, c'est-à-dire de savoir tous les facteurs qui déterminent la manière dont les aliments sont produits, transformés, commercialisés, distribués, consommés et éventuellement jetés dans

certaines contextes. Le système alimentaire dépend pour l'essentiel de la culture et des traditions, des politiques, du contexte environnemental ainsi que des systèmes de marché nationaux et internationaux.



La sécurité alimentaire est une « situation caractérisée par le fait que toute la population a en tout temps un accès matériel et socioéconomique garanti à des aliments sans danger et nutritifs en quantité suffisante pour couvrir ses besoins alimentaires, répondant à ses préférences alimentaires, et lui permettant de mener une vie active et d'être en bonne santé » (FAO).

La sécurité alimentaire dépend de quatre facteurs essentiels, chacun étant hautement sensible à la dimension genre.

2. Analyse de la dimension genre en lien avec les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire

2.1. Division du travail, rôles et besoins spécifiques des femmes et des hommes dans les systèmes alimentaires

Avant d'intervenir dans une chaîne de production alimentaire, un projet doit analyser et comprendre les rôles respectifs des

hommes et des femmes. Ceux-ci sont souvent clairement délimités dans les quatre domaines que sont la production, la gestion

post-récolte, la distribution et la gestion, ainsi que la transformation et la consommation.

Tâches sexospécifiques

Les tâches étant réparties en fonction du sexe, les hommes et les femmes acquièrent des connaissances et développent des besoins spécifiques différents. Chargés de labourer les champs, les hommes disposent,

par exemple, de connaissances détaillées sur la forme des charrues et s'intéressent aux motoculteurs ; responsables du désherbage, les femmes s'y connaissent davantage en matière de mauvaises herbes et

s'intéressent aux techniques de paillage. Les interventions dans l'un ou l'autre domaine allégeront certes le travail physique, mais profiteront davantage soit aux hommes, soit aux femmes.

Production : les femmes s'occupent souvent des cultures vivrières, et les hommes des cultures commerciales. Dans tous les cas, il faut s'assurer des coutumes locales.

Lorsque les hommes ou les femmes d'une famille sont contraints de migrer pour des raisons économiques, la répartition des tâches peut sensiblement évoluer et mettre

à rude contribution les personnes restées au pays. La féminisation de l'agriculture est une tendance répandue.

Préférences de culture selon le sexe

La différenciation des rôles se reflète souvent dans les différences de responsabilités et le contrôle des cultures. En Afrique de l'Ouest, par exemple, le niébé est culti-

vé essentiellement par les femmes. Les hommes n'interviennent que peu dans sa production, son entreposage et sa vente. Au Bénin, les femmes vendent générale-

ment les légumes et les céréales au marché, mais la décision sur ce qui va être vendu est prise aussi bien par les hommes que par les femmes, en fonction de la récolte.

Gestion post-récolte : bien que la gestion post-récolte soit généralement l'apanage des femmes, les hommes y jouent parfois un rôle, en particulier dans les domaines plus techniques. La répartition des tâches peut aussi dépendre de tabous ou de croyances spécifiques, afférentes par exemple à la manipulation des aliments par les femmes pendant leurs menstruations.

Distribution et commercialisation : la plupart des petites exploitations agricoles vendent une partie de leurs récoltes et de leur bétail à des acheteurs sur des marchés locaux ou nationaux. Les hommes sont souvent particulièrement impliqués dans la commercialisation, principalement dans les sociétés où les hommes (grâce à un meilleur accès à l'éducation) savent mieux lire et compter que les femmes. Mais ces rapports sont en train de changer dans de nombreuses régions du monde.

Préparation et consommation : si ces deux activités incombent généralement aux femmes, les hommes y participent dans une mesure plus ou moins grande dans certaines communautés. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement reste évidemment une condition essentielle à la préparation et à la consommation de nourriture saine. Mais ce sujet dépasse le cadre de la présente fiche.



Pour une meilleure alimentation : des femmes d'une minorité ethnique des hautes terres du nord du Laos s'occupent de leur potager (© Helvetas/Patrick Rohr)

Prestations de soins et travaux domestiques non rémunérés : la répartition des prestations de soins et des travaux domestiques non rémunérés, tâches essentiellement dévolues aux femmes, représente un aspect important de la division du travail et concerne de manière transversale les quatre domaines que sont la production, la gestion post-récolte, la distribution et la consommation. Dans les campagnes, les femmes de tous âges consacrent en effet la

majeure partie de leur journée aux tâches ménagères, c'est-à-dire à aller chercher de l'eau et du bois, à traiter les aliments et préparer les repas, à se déplacer, à transporter ainsi qu'à prodiguer des soins. Non rémunérées, ces tâches limitent le temps à la disposition des femmes et leur mobilité. Elles empêchent les petits fermiers d'augmenter leur production agricole et, partant, d'atteindre un niveau de sécurité alimentaire et nutritionnelle suffisant.

Alléger la charge des tâches domestiques non rémunérées

Les pratiques et techniques permettant d'économiser de la main d'œuvre favorisent un développement inclusif en diminuant la charge des tâches domestiques et en

libérant du temps pour des activités productives, des processus décisionnels, des opportunités de développement et pour les loisirs. Si les femmes sont les premières

bénéficiaires de la réduction des tâches domestiques, les hommes en profitent également, en fonction de leur implication dans ces tâches. Source: Toolkit FIDA 2016

2.2. Accès aux ressources alimentaires et contrôle de leur utilisation

Il est également important d'analyser l'accès des femmes et des hommes aux ressources alimentaires et le contrôle qu'ils exercent sur leur utilisation. À cet égard, on distingue les ressources physiques, les

ressources financières et les connaissances.

Ressources physiques (eau et terre) : la production alimentaire suppose un accès à la terre et à l'eau. Il faut donc impérati-

vement comprendre qui contrôle ces ressources et décide de leur utilisation.

Propriété du bétail et soins

Les animaux représentent un bien précieux pour les foyers ruraux dans la perspective de la sécurité alimentaire. Ils constituent une source de nourriture (lait, viande), un bien pouvant être vendu en période de disette, ainsi qu'un moyen de production

déterminant (p. ex. fumier, bête de trait). Le gros bétail est souvent considéré comme un bien familial, mais appartient souvent aux hommes dans les faits (achat et vente), alors même que ce sont les femmes qui s'occupent majoritairement des bêtes. Les

petits ruminants et les animaux de basse-cour appartiennent le plus souvent aux femmes, qui s'en occupent également, mais les hommes sont davantage impliqués dans la production commerciale à grande échelle.



Nouvelles habitudes alimentaires : des femmes en Éthiopie préparent des figues de barbarie en légumes (@Helveta/Annette Boutellier)

Dans la plupart des régions du monde, le sol appartient davantage aux hommes qu'aux femmes (sauf dans les sociétés matrilineaires), et dans de nombreux pays, la loi discrimine les femmes au regard des droits fonciers. De plus, lorsque la propriété conjointe constitue la norme, cela n'implique pas nécessairement une prise de décision conjointe. Les hommes contrôlent majoritairement l'utilisation du sol et décident des cultures et des parcelles cultivées. Pour autant, les règles et coutumes régissant la propriété foncière varient d'un pays à l'autre. Il s'agit de les analyser systématiquement et de ne pas se contenter de suppositions.

Propriété foncière et contrôle de l'utilisation des sols

Au Niger et au Mali, les terres agricoles sont en majorité contrôlées par les hommes. Ceux-ci les prêtent souvent aux femmes de leur famille, mais peuvent les réclamer à tout moment. Dès lors, les femmes n'ont aucun intérêt à améliorer la qualité des sols et n'en ont pas l'occasion (elles ne peuvent

souscrire de prêt par manque de garanties). La productivité reste faible au détriment de la sécurité alimentaire de toute la famille. Certains programmes ont mis en place une stratégie innovante : pour faciliter l'accès aux sols et le contrôle de ceux-ci, les femmes ont constitué des groupes d'épargne. Avec

les bénéfices réalisés, elles ont pu louer ou acheter des terrains à leur mari ou à d'autres membres de leur communauté, et au final devenir des propriétaires fonciers autonomes.

Ressources financières (capital et accès au crédit) : qui contrôle les finances domestiques et les biens d'équipement essentiels (maison, machines ou animaux) contrôle aussi dans une large mesure l'accès aux autres ressources essentielles pour

l'alimentation. Les femmes ne peuvent souvent pas obtenir de crédit dans la mesure où elles ne disposent pas de biens matériels susceptibles de servir de garanties – même si dans certains pays, il existe des programmes de microcrédit pour pallier

cette difficulté. Il arrive que les revenus des membres de la famille ayant émigré pour travailler parviennent aux femmes. En réalité, ils sont souvent envoyés aux hommes de la parenté. Les femmes et les hommes tendent à avoir des priorités différentes.

Les premières privilégient peut-être la production biologique, tandis que les hommes utilisent plus de produits chimiques. Les études menées dans certains pays, tels que l'Inde et le Bangladesh, révèlent que si on leur en donne la possibilité, les femmes dépenseront une plus grande part du budget du ménage que les hommes en faveur de l'alimentation des enfants.

Connaissances, accès à l'information : en régions rurales, les hommes et les femmes n'ont souvent pas le même niveau de connaissances, du fait de leurs différences en matière d'expérience, de formation (taux d'analphabétisation plus élevé parmi les femmes), de mobilité et de temps à disposition (pour écouter la radio, assister à des réunions, etc.). La plupart des services de conseil dans les pays en développement

est axée sur les besoins des hommes, les conseils étant dispensés en majorité aux hommes par des hommes. Pour atteindre les femmes, il faut mener une réflexion spécifique sur mesure, qui tienne compte des normes locales liées au genre, y compris celles qui concernent la mobilité et les interactions en public.

2.3. Participation à la prise de décisions dans les politiques de gestion des ressources naturelles et de réglementation alimentaire

Pour faire face aux besoins stratégiques dans les interventions de sécurité alimentaire, il faut s'inscrire dans une démarche à long terme. Car toute action dans ce domaine suppose une remise en question et une renégociation de la division du travail, des schémas décisionnels et des rapports de pouvoir profondément enracinés dans la culture et l'histoire des communautés.

Accès aux ressources alimentaires et contrôle de leur utilisation : promouvoir

l'équité dans la prise de décisions concernant les ressources servant à la production alimentaire constitue une intervention stratégique importante. Par exemple, un projet qui soutient l'accès sécurisé des femmes à la terre améliorera efficacement la sécurité alimentaire des ménages.

Politiques alimentaires et cadres réglementaires : les décisions politiques qui portent sur les systèmes de production et les chaînes alimentaires (introduc-

tion de nouvelles normes de qualité en matière de culture vivrière sur les marchés nationaux, politiques de production et de distribution de semences améliorées, campagnes de sensibilisation à une agriculture sensible à la nutrition, etc. doivent impérativement prendre en considération les avis et les besoins des femmes mais aussi des hommes.

3. Facteurs externes et contexte politique relatif à la dimension genre et à la sécurité alimentaire

Les rôles dévolus aux hommes et aux femmes, ainsi que les relations entre les sexes sont en constante évolution. Certains changements restent modestes et se limitent au niveau local, tels que l'élection de femmes au sein d'une autorité locale. D'autres, plus fondamentaux, peuvent concerner une région entière, voire un pays, tels qu'une politique de distribution de coupons alimentaires ou d'argent aux femmes appartenant à des familles pauvres. Si l'on veut comprendre la dynamique des aspects de genre en matière de sécurité alimentaire, il est essentiel d'être conscient des conséquences des tendances plus générales, dont les changements climatiques ou le prix des matières premières sur les marchés internationaux.

Changements climatiques : les changements de l'écosystème, en particulier le réchauffement climatique ou l'extension de périodes de pluies ou de sécheresse affectent souvent le type de nourriture produite localement, les systèmes de pro-



Cultures vivrières traditionnelles : un homme récolte du quinoa sur l'Altiplano bolivien (© Helvetas/Simon B. Opladen)

duction et les méthodes de conservation des aliments. À leur tour, ces changements peuvent influencer sur la division du travail et les processus décisionnels.

Détérioration des ressources naturelles et catastrophes naturelles : la dégradation des sols, la déforestation, la pollution ou le tarissement de sources d'eau dues

à une utilisation non durable peuvent fortement nuire à la production alimentaire locale ou régionale. Il en va de même des catastrophes naturelles, telles que les tremblements de terre. Mais ces événements ont souvent un impact différent sur les hommes et sur les femmes.

Migration et envois de fonds : la migration saisonnière ou permanente des membres d'une famille peut affecter considérablement la division du travail et les processus décisionnels au sein d'un ménage

et d'une communauté. Les envois de fonds peuvent aussi influencer sur la distribution et le contrôle de l'utilisation des ressources ainsi que l'accès à celles-ci en lien avec l'économie alimentaire locale et la sécurité alimentaire.

Prix des matières premières : la baisse ou la hausse du prix des principaux produits de base comme le blé, le sucre, le café et le cacao, et la manière dont ces mouvements sont répercutés sur les petits agriculteurs influencent immanquable-

ment les choix de cultures. Les multinationales agroalimentaires jouent un rôle significatif à cet égard.

Culture alimentaire : le développement économique, l'augmentation de la richesse ou l'importation d'une culture culinaire « étrangère » modifient sensiblement les habitudes alimentaires. Les mesures facilitant la préparation d'aliments nutritifs traditionnels (moins de travail nécessaire) sont porteuses d'un grand potentiel. Elles s'adressent en général aux femmes.

Culture alimentaire

Sur les hauts plateaux des Andes, la pomme de terre avait, jusqu'à récemment, en grande partie remplacé le quinoa et la canahua, deux céréales traditionnelles à forte teneur en protéines. Certaines familles se nourrissaient presque exclusivement de pro-

duits importés achetés avec l'argent envoyé par les migrants (surtout des hommes). Mais la « découverte » des qualités nutritionnelles du quinoa, ainsi que la croissance de la demande à l'exportation ont favorisé le renouveau de la culture de cette céréale. On

cherche aujourd'hui à mettre au point des variétés mieux adaptées aux changements climatiques, de même que des méthodes de préparation qui demandent moins de travail. Un effort qui se fait en partenariat avec des groupes de femmes indigènes.

Résumé des aspects principaux à prendre en considération dans une analyse des systèmes alimentaires sous l'angle du genre

Division du travail, rôles et besoins spécifiques des femmes et des hommes dans les systèmes alimentaires

Production

Qui défriche et laboure les champs, prépare ou achète les semences, le fumier et les autres matières nécessaires ? Qui sème, fertilise, désherbe, protège, irrigue les champs et fait les récoltes ? Qui gère les auxiliaires ou engage les travailleurs externes ? Qui nourrit le bétail, nettoie les étables, s'occupe de la production du fourrage, gère l'utilisation des fumiers et est responsable des soins (p. ex. vaccination) ?

Gestion post-récolte

Qui sèche, bat, vanne, trie, stocke et conserve les récoltes ? Pour chacune de ces étapes : combien de temps les hommes et les femmes y consacrent-ils ? Quels sont les besoins spécifiques des femmes et des hommes dans la gestion post-récolte ?

Distribution et commercialisation

Qui se rend au marché ou traite avec les négociants locaux pour vendre les céréales, les légumes ou les animaux ? Qui recueille les informations pertinentes sur les prix du marché et les opportunités de vente ? Qui sélectionne et contrôle la qualité des produits commercialisés ? Dans quelle mesure les femmes et les hommes sont-ils impliqués dans l'exploitation des étals, magasins ou commerces locaux pour la vente d'aliments ? Qui gère l'argent tiré de la vente de produits alimentaires ? En particulier dans les régions reculées ou peu peuplées, comment les femmes et les hommes organisent-ils le transport des produits alimentaires ?

Préparation et consommation

Qui est chargé d'aller chercher ou d'acheter les aliments nécessaires et de préparer les repas ? Qui traite ou abat les bêtes ? Qui distribue la nourriture aux membres de la famille, y compris aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes handicapées et s'assure que leur régime est équilibré et nourrissant ? Certains aliments sont-ils réservés aux hommes, aux femmes, aux personnes âgées ou aux enfants ?

Accès aux ressources et contrôle de leur utilisation

Ressources physiques

Qui possède la terre et qui contrôle son utilisation ? Qui décide de son attribution aux membres de la famille ou à des tiers ? Qui décide des cultures, du calendrier, des méthodes et des parcelles cultivées ? Les femmes et les hommes ont-ils accès à des terres également fertiles ? Les femmes et les hommes ont-ils un accès équitable à l'eau pour l'agriculture, ou à des terres proches des ressources hydriques ? Dans quelle mesure les femmes et les hommes ont-ils accès à de l'eau potable et qui en contrôle l'utilisation ? Qui possède les animaux, et qui s'en occupe ? Qui décide où les animaux peuvent paître et où le fourrage peut être coupé ?

Ressources financières

Qui gère le budget général du ménage ? Qui achète les semences, le fumier, les engrais, les pesticides, le fourrage et les médicaments pour les animaux, ainsi que le matériel ? Qui engage les travailleurs ? Qui possède les greniers et qui contrôle les produits entreposés ? Qui possède les aliments en tant que tels (peuvent parfois servir de garanties pour les prêts bancaires) ? Qui décide de l'achat d'aliments ?

Connaissances

Comment les informations liées aux innovations agricoles, à la gestion post-récolte, à la commercialisation ainsi qu'à la préparation adéquate des aliments sont-elles diffusées ? Comment peuvent-elles cibler spécifiquement les besoins des femmes et des hommes ?

Participation aux décisions

Accès stratégique aux ressources

Quel effet les facteurs externes échappant au contrôle des petits paysans exercent-ils sur ceux-ci (changement climatique, catastrophes naturelles, migration, évolution des préférences des consommateurs) ? Ces facteurs modifient-ils les rôles et les processus décisionnels des femmes et des hommes dans le système de production ?

Politiques, cadres réglementaires

Quelles sont les politiques nationales en matière d'alimentation, en particulier les subventions pour des produits alimentaires spécifiques ? Influent-elles sur les interventions de projets et ont-elles des implications différentes pour les femmes et les hommes ?

4. Prise en compte de la dimension genre dans les interventions liées à la sécurité alimentaire

4.1. Interventions tenant compte de la dimension genre (intégration) et interventions sexospécifiques (ciblage)

Lorsqu'ils planifient des projets liés à la sécurité alimentaire, les responsables ont tendance à se concentrer sur un ou plusieurs maillons du système alimentaire et à identifier les activités qui amélioreront l'efficacité du système en question. Tant que les projets analysent en détail qui accomplit quelles activités, et que les interventions sont ensuite ciblées de manière à tenir compte des différences hommes-femmes,

les résultats intègrent la perspective genre. Dans certaines situations, les interventions doivent toutefois clairement cibler l'un ou l'autre sexe, par exemple afin d'alléger la charge de travail des femmes (souvent en matière de préparation des aliments) ou d'améliorer leurs connaissances en nutrition (lorsqu'elles sont les principales responsables de la préparation des repas). Les interventions sexospécifiques ne doivent

pas se concentrer uniquement sur les femmes, mais aussi chercher à sensibiliser les hommes et à susciter leur adhésion. Une telle visée est essentielle lorsque l'intervention suppose un investissement financier de la part du ménage. L'intégration de la perspective genre et le ciblage de l'un ou l'autre sexe ne s'excluent pas mutuellement. Les deux approches peuvent intervenir dans un même projet.

Amélioration de l'alimentation des agriculteurs des hautes terres au Laos

La prévalence des troubles de croissance parmi les enfants des communautés ethniques sur les hauts plateaux du nord du Laos est parmi les plus élevées du monde. On estime que 60 % des enfants de moins de cinq ans en sont affectés dans ces régions. La

DDC soutient un projet qui lutte contre ce problème selon plusieurs axes d'action aux niveaux domestique, régional et national. Deux interventions s'adressent spécifiquement aux femmes. L'une d'entre elles cherche à promouvoir les potagers familiaux, pour la

culture de différents légumes à haute valeur nutritive (diversification de l'alimentation et fin de la monoculture du maïs). L'autre consiste en un programme éducatif qui sensibilise les femmes à l'équilibre alimentaire et leur apprend à préparer des repas nutritifs.

Dispositifs allégeant la charge de travail et modification de la division du travail

Dans de nombreux pays, les femmes battent les épis de maïs à la main, un par un, avant chaque repas. Une batteuse mécanique permet d'alléger cette tâche, mais

n'implique pas nécessairement une réduction du temps de travail pour les deux sexes. Dans le nord du Bénin, le battage est l'affaire des femmes et des hommes.

Mais une fois que les batteuses mécaniques sont introduites, seuls les hommes les utilisent, sauf si elles peuvent être opérées manuellement.

4.2. Sensibilité des partenaires à la dimension genre

Les projets coopèrent habituellement avec de nombreux partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux, non gouvernementaux et secteur privé). Leur sensibilité aux questions d'égalité entre les sexes pouvant être très variable, elle devrait être évaluée lors de la conception du projet. Lorsqu'ils

doivent collaborer avec des partenaires qui ne sont pas particulièrement sensibles à la dimension genre, les projets doivent prévoir des moyens de les y sensibiliser. Les responsables du projet disposent aussi peut-être d'une certaine latitude dans le choix des partenaires et peuvent sélectionner ceux

qui ont prouvé disposer de connaissances en matière d'égalité des sexes et s'engager en faveur de cette cause. Les sociétés agroalimentaires, par exemple, cherchent de plus en plus à démontrer leur responsabilité sociale, en particulier leur engagement sur les questions d'égalité hommes-femmes.

4.3. Sensibilité des collaborateurs à la dimension genre

On ne peut attendre des partenaires de projets qu'ils se montrent sensibles à l'égalité des sexes si leurs collaborateurs ne font pas eux-mêmes preuve d'ouverture à ces

questions. Toute intervention de projet doit veiller à ce que la sensibilité à la dimension genre soit inscrite dans le descriptif de poste des collaborateurs et rigoureusement

prise en considération lors de l'évaluation des performances.

4.4. Potentiel d'élargissement

L'amélioration de l'accès des femmes aux ressources et du contrôle qu'elles peuvent en avoir offre souvent des opportunités respectueuses de la dimension genre et

prometteuses en termes de sécurité alimentaire. Mais d'autres interventions peuvent également avoir de multiples implications. Le cas échéant, le projet doit les évaluer

et les intégrer à la théorie du changement qu'il applique. De même, il doit prévoir des mesures de réplique dans sa conception.

Des paysans sans terre, surtout des femmes, cultivent le lit des rivières



Des terres pour les sans-terre : des femmes préparent le lit d'une rivière pour y cultiver des légumes dans les plaines du Népal (© Helvetas/Simon B. Opladen)

Dans la région du Terai au Népal, un projet encourage des paysans sans terre à cultiver le lit des rivières pendant la saison sèche

afin d'améliorer leur sécurité alimentaire et de s'assurer des revenus supplémentaires. Ces surfaces appartiennent généralement

aux autorités de district et n'étaient pas exploitées jusqu'ici. Très fertiles bien qu'exposées aux crues éclair, ces petites parcelles peuvent se révéler très productives moyennant une bonne gestion. Elles sont louées à des particuliers pour un maximum de trois ans. Le projet Riverbed Farming Project vise les femmes en particulier. Partis travailler ailleurs, les hommes sont souvent absents. Les preneurs à bail ont réussi non seulement à améliorer l'alimentation de leur famille, mais aussi à épargner et à investir dans des moyens de subsistance. Depuis les premiers essais en 2006, le projet a pris de l'ampleur puisqu'il concerne aujourd'hui plus de 6000 preneurs à bail. Il a constitué une alliance entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, lesquels travaillent main dans la main afin de partager des expériences et contribuer à l'élaboration d'une politique au niveau national.

5. Aspects importants en vue du suivi et de l'évaluation

Les projets doivent en particulier :

- > élaborer une théorie du changement qui explique clairement dans quelle mesure les interventions du projet feront évoluer le rôle des femmes et des hommes dans la partie analysée du système alimentaire ;
- > veiller à établir une base de données ventilées par sexe, avec des indicateurs spécifiques au genre et des objectifs

en termes du nombre de femmes et d'hommes participant aux activités. Peuvent constituer des indicateurs clés : le temps consacré à la production, à l'entreposage et à la préparation des aliments ; le niveau d'accès aux ressources et de contrôle de l'utilisation de ces dernières ; ou encore le degré de participation aux décisions relatives à la sécurité alimentaire ;

- > permettre le suivi des résultats recherchés, mais aussi des éventuels résultats imprévus, tels que l'augmentation de la charge de travail des femmes à la suite d'une intervention ;
- > veiller à ce que les conclusions collectées, positives comme négatives, soient prises en considération dans la conception des interventions par le biais de processus sensibles à la dimension genre.

Références choisies

ADB, 2013, Gender Equality and Food Security Women's Empowerment as a Tool against Hunger FAO et Banque asiatique de développement. http://www.srfood.org/images/stories/pdf/otherdocuments/20130724_genderfoodsec_en.pdf

Bridge, 2014, Gender and Food Security. Towards gender-just food and nutrition security. Institute of Development Studies. <http://www.bridge.ids.ac.uk/food-security>

Carter, J. et Weigel, N., 2011, Targeting Women in Rural Advisory Services (RAS) Agriculture and Food Security Network,

Brief 1. https://www.shareweb.ch/site/Agriculture-and-Food-Security/focusareas/Documents/ras_targeting_women_nw_brief1.pdf

DDC, Enhancing Nutrition of Upland Farming Families: project in Laos. [https://www.eda.admin.ch/deza/en/home/activities-projects/projects/projects.html/content/projects/SDC/en/2008/7F06535/phase1?oldPagePath=/content/deza/en/home/aktivitaeten_projekte/projekte.html](https://www.eda.admin.ch/deza/en/home/activities-projects/projects.html/content/projects/SDC/en/2008/7F06535/phase1?oldPagePath=/content/deza/en/home/aktivitaeten_projekte/projekte.html)

Doss, C., 2014, Killer fact check: 'Women own 2% of land' = not true. What do we

really know about women and land? Rédacteur invité dans le blog d'Oxfam From Poverty to Power. <https://oxfamblogs.org/fp2p/killer-factcheck-women-own-2-of-land-not-true-what-do-we-really-know-about-women-and-land/>

Auteur principal

Raphael Dischl, avec les contributions de Jane Carter, Helvetas Swiss Intercooperation

Commandité et supervisé par

Ursula Keller, Point focal Genre, Direction du développement et de la coopération